

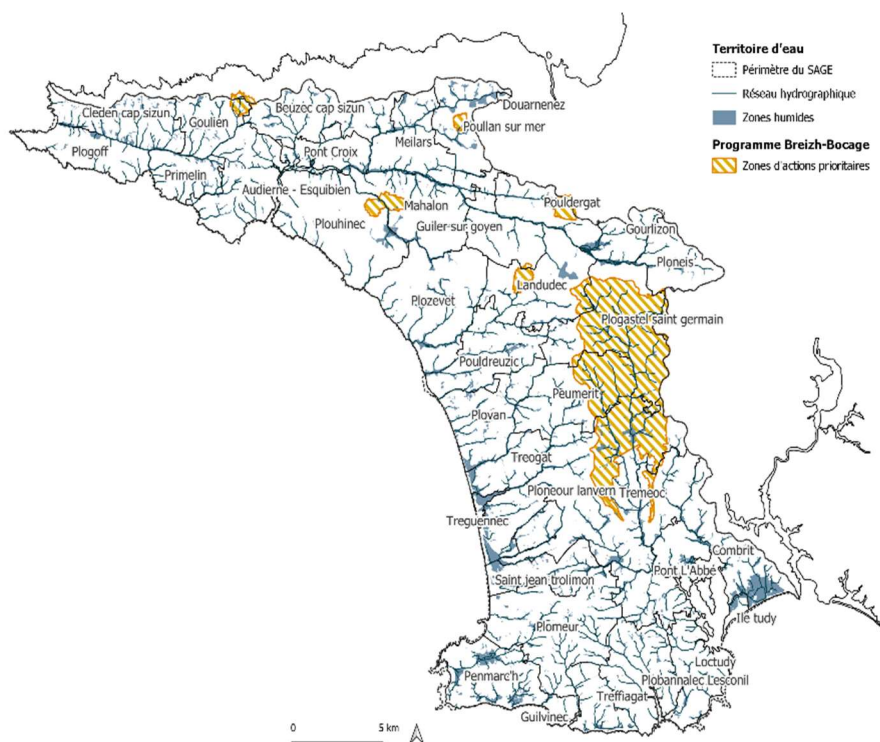
Le programme Breizh-Bocage (2023-2027)

Présentation du programme Breizh-Bocage :

Le programme Breizh-Bocage (2023-2027) vise à restaurer le maillage bocager en espace agricole, avec la création de talus plantés ou nus, de haies à plat et le regarnissage de linéaires bocagers existants.

Depuis 2023, OUESCO porte et anime le programme avec un objectif annuel de **5,5 km** de créations bocagères.

Bénéficiaires éligibles au programme :



Pour répondre aux enjeux Eau (qualité et quantité) définis par le SAGE, la stratégie bocagère de l'Ouest-Cornouaille cible des secteurs d'action prioritaires :

- Les bassins versants du Lanvern et de la rivière de Pont l'Abbé (hors périmètres de protection du Moulin Neuf)
- Les 5 aires d'alimentation de captages prioritaires.

Le programme Breizh-Bocage s'adresse principalement aux agriculteurs volontaires. Sous certaines conditions peuvent également en bénéficier, les propriétaires fonciers disposant de parcelles agricoles.

L'importance des créations bocagères :

Une opération gagnant-gagnant pour le bassin versant comme pour l'exploitant agricole

Gagnant pour les bassins versants	Gagnant pour l'agriculteur
→ Ralentissement du cycle de l'eau : ➢ réduction du ruissellement ➢ amélioration de l'infiltration → Amélioration de la qualité de l'eau : ➢ réduction du transfert direct des polluants (nitrates, phosphores, pesticides et MES) → Corridor écologique pour la faune → Conservation de l'identité paysagère locale	→ Lutte contre l'érosion des sols ➢ Conservation de la terre arable → Protection des cultures contre les intempéries, « effet brise-vent » ➢ augmentation du rendement de 10 à 20 % → Régulateur thermique, « effet parasol » : ➢ protection du bétail et des cultures lors de sécheresses → Abris pour les pollinisateurs et les auxiliaires de culture luttant contre les nuisibles → Valorisation de la ressource locale (fourrage, litière, bois de chauffage, bois d'œuvre...)

Opérations prises en charge par OUESCO et réalisées par une entreprise :

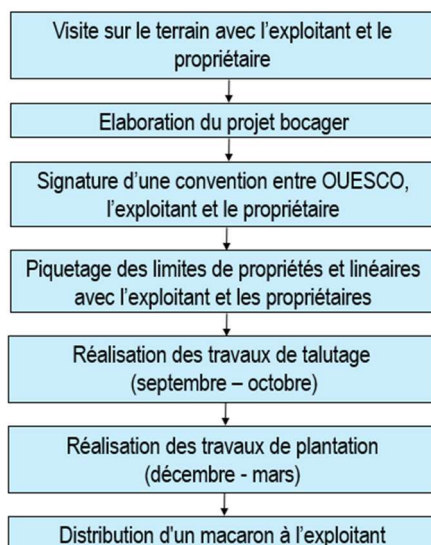
Travaux de talutage	Travaux de plantation	Paillage	Entretien	Autres
→ Création de talus à la pelle mécanique → Restauration de talus affaissés	→ Achat et pose de plants avec possibilité d'essences labellisées « végétal local » → Fourniture et pose de petites et grandes protections anti-gibiers sur 50 % du linéaire	→ Dépôt de copeaux de bois au pied des plants	→ Dégagement annuel pendant les 3 ans suivant les plantations	→ Déplacement d'entrée de champs

Participation de l'agriculteur : ensemencement des talus et travail du sol pour accueillir les haies à plat

Financement des opérations :

Travaux financés à 100 % et cofinancés par l'Union Européenne (FEADER), la Région Bretagne et OUESCO.

Déroulé de la démarche de OUESCO :



Exemples de travaux réalisés par OUESCO :



Talus en ceinture de zones humides



Talus en intra-parcellaire et haies à plat

Contacts du technicien Bocage

Romain SALAUN
02 98 59 46 86 / 06 75 41 16 50
romain.salaun@ouesco.fr

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Breizh Bōcage

OUESCO
OUEST CORNOUAILLE EAU